

Axes de la stratégie de santé sexuelle relatifs aux COREVIH

Feuille de route stratégie nationale de santé

Contexte de la SNS : 4 grands axes

- Axe 1 : **Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention**, dans tous les milieux et tout au long de la vie.
- Axe 2 : **Lutter contre les inégalités** sociales et territoriales d'accès à la santé.
- Axe 3 : **Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge.**
- Axe 4 : **Innover** pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens.

Feuille de route stratégie nationale de santé

Feuille de route  **26 actions**

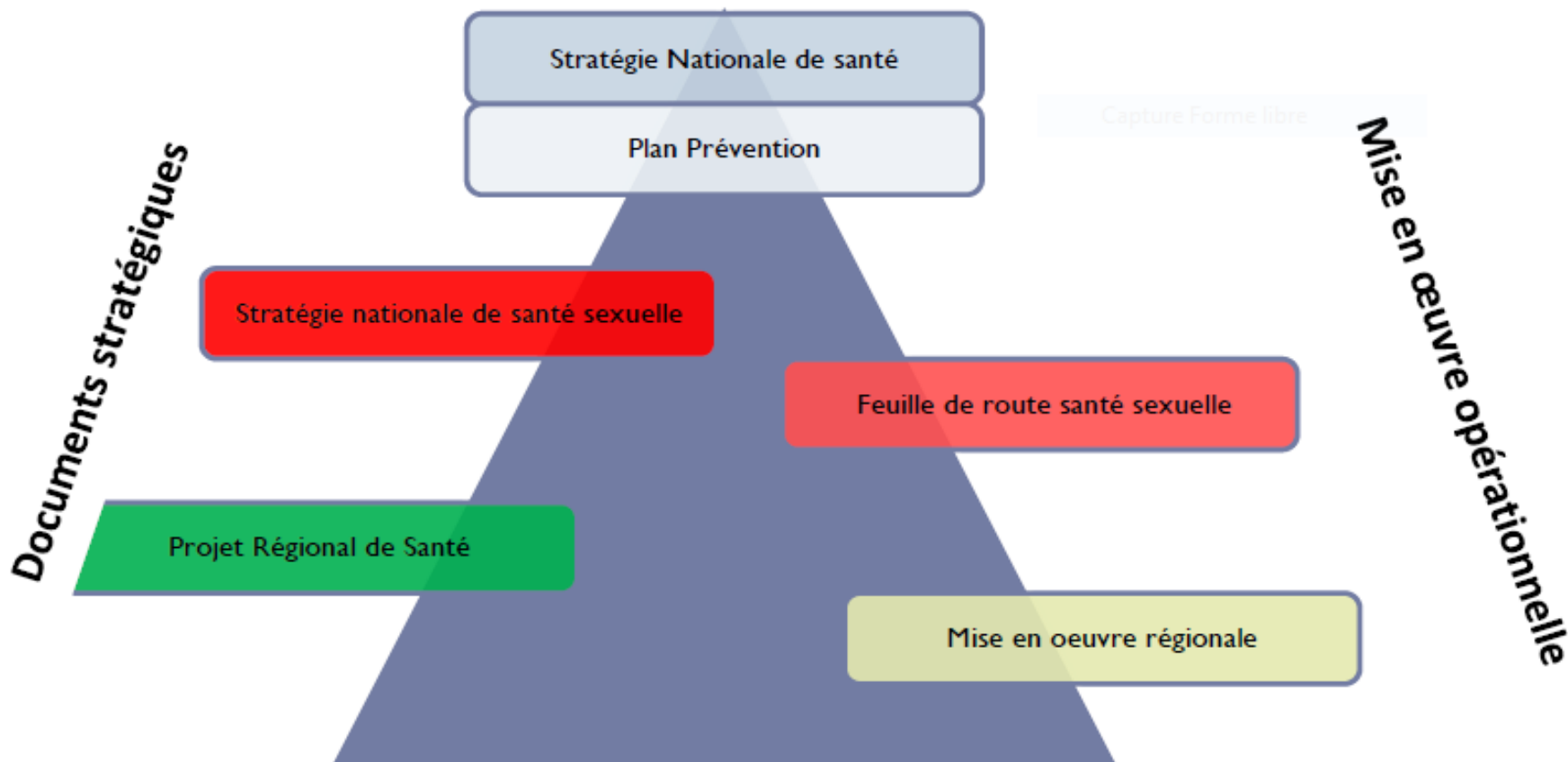
Mise en œuvre dans les trois prochaines années

Ce qui n'exclue pas d'autres actions (SNS)

Adoptée par le comité de pilotage le 19 janvier 2018.

Sous la présidence du Professeur Patrick YENI

Feuille de route stratégie nationale de santé



La santé sexuelle dans les documents stratégiques et opérationnels de la politique de santé

Feuille de route stratégie nationale de santé

Actions COREVIH

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

Feuille de route stratégie nationale de santé

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

Feuille de route stratégie nationale de santé

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle